

## 1. Public visé

Toute personne motivée pour travailler avec des enfants de moins de 6 ans.



## 2. Objectif de la formation

Préparer un diplôme de niveau V sur la Petite Enfance, permettant d'assurer l'accueil, les soins, l'entretien, l'hygiène et contribuer au développement de l'enfant dans les 3 types de lieu d'accueil.

## 3. Moyens pédagogiques

- Cours assurés par des formateurs et des professionnels,
- Echanges/débats avec des supports vidéo,
- Mise en situation réelle grâce aux pratiques faites en salle de TP (matériel adapté).

## 4. Modalités d'évaluation

Evaluations régulières en cours d'année et inscription à l'examen final de l'Education Nationale.

## 5. Durée de la formation

434 h de théorie (dont 63 h d'enseignements généraux) + 1<sup>ère</sup> semaine de 35 h pour le positionnement, auxquels s'ajoutent 560 h de stage pratique (PFMP) soit un total de 1 029 h, de septembre à juin de chaque année. Nous consulter pour toute demande de dispense en fonction des diplômes déjà obtenus.

Contenu des enseignements	Formateurs (sous réserves d'éventuels changements)
1 <sup>ère</sup> semaine réservée au positionnement (savoir-être, expression orale, communication, valoriser ses compétences TICE...)	35 heures
<b>Enseignements Généraux :</b> (sauf pour les personnes ayant un autre diplôme et qui peuvent prétendre à une dispense) Français – Maths/Sciences – Histoire/Géo	63 heures
<b>PSE : Prévention/santé/environnement</b>	21 heures

## Enseignements Professionnels : 350 h

Répartis entre V. THOMAS, N. RIBAUDDO, A. MILLOT, C. HUMBERT, B. COSTA.

### EP1 : accompagner le développement du jeune enfant : 217 heures

T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	<b>91 heures</b>
T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée	<b>42 heures</b>
RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné	<b>14 heures</b>
RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	<b>14 heures</b>
RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	<b>35 heures</b>
RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	<b>21 heures</b>

### EP2 : exercer son activité en accueil collectif : 63 heures

T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	<b>14 heures</b>
T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	<b>7 heures</b>
RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	<b>21 heures</b>
RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	<b>21 heures</b>

### EP3 : exercer son activité en accueil individuel : 70 heures

T5 - Organiser son action	<b>21 heures</b>
RS3 - Négocier le cadre de l'accueil	<b>14 heures</b>
RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	<b>14 heures</b>
RS5 – Elaborer des repas	<b>21 heures</b>

## Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) : 560 h

soit 16 semaines de 35 h

EP1 : public EAJE ou assistant maternel ou MAM ( <i>moins de 3 ans</i> )	<b>8 semaines</b>
EP2 : public école maternelle ou EAJE ( <i>moins de 6 ans</i> )	<b>8 semaines</b>